

PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION SUR LE HANDICAP

2020 en Nouvelle-Aquitaine

Le programme de professionnalisation des acteurs de la formation sur le handicap soutient la politique régionale de formation des personnes handicapées formalisée dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des personnes Handicapées.

Il s'adresse aux professionnels des organismes et des CFA engagés dans une démarche de développement de leur accessibilité et aux structures d'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire (Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE, établissements et services médico-sociaux).

Ce programme renforce les compétences de ces professionnels dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Il crée une dynamique d'échanges sur les pratiques professionnelles et favorise le développement d'un travail en réseau.

Le Centre Ressource Formation Handicap -CRFH- est en charge du développement et de la mise en œuvre de ce programme en Nouvelle Aquitaine.

L'offre de formation s'articule autour de 3 axes :

- AXE I- référents handicap acquérir un socle de connaissances de base
 - AXE II- organiser l'accessibilité & la compensation du handicap en formation
 - AXE III- Comprendre le handicap en formation et savoir le compenser
- Et d'un atelier d'outillages pédagogiques

Ce programme est cofinancé par l'AGEFIPH, la Région et l'Agence Régionale de Santé.

Consultation du programme et inscription

<https://crfh-handicap.fr/>

Contact :

formation@crfh-handicap.fr // Tél. 05 57 29 20 12



Axe 1 : REFERENT HANDICAP : Acquérir un socle de connaissances de base

<p>- Réfèrent handicap - Sensibilisation à l'accueil en formation de personnes handicapées</p>	<p>79 Vouillé 64 Salies 87 Limoges 33 Bordeaux 16 Angoulême 19 Brive A définir</p>	<p>10/11 Février & 17 Mars 17/18 Février & 17 Mars 19/20 Mars & 2 Avril 4/5 Juin & 25 Juin 1 / 2 octobre & 3 novembre 8/9 Octobre & 5 Novembre 27/28 Novembre & 17 Décembre</p>
--	--	---

Axe 2 : Organiser l'Accessibilité & la compensation du handicap en formation

<p>Mettre en œuvre la compensation du handicap en formation de droit commun</p>	<p>79 Vouillé ou 86 Poitiers 87 Limoges 33 Bordeaux</p>	<p>11/12 Mai & 18 Juin 24/25 Sept & 15 Octobre 28/29 Septembre & 17 Novembre</p>
<p>Prendre en compte le handicap Lors de l'accueil dans la structure</p>	<p>16 Angoulême 40 Landes</p>	<p>26 mai & 7 juillet 12 octobre & 8 décembre</p>
<p>Organiser des immersions en milieu professionnel pour des personnes en situation de handicap</p>	<p>16 Angoulême</p>	<p>22 et 23 juin</p>
<p>Atelier « outils pédagogiques accessibles » ⇒ Initiation à la méthode Facile à lire et à comprendre - FALC</p>	<p>33 Bordeaux 87 Limoges</p>	<p>16 avril 15 juin</p>

Axe 3 : Comprendre le handicap en formation et le compenser

<p>Identifier et compenser les troubles DYS en formation</p>	<p>40 Landes 16 Angoulême</p>	<p>14/15 mai & 23 juin 19/20 octobre & 30 novembre</p>
<p>Accompagner des personnes en situation de handicap psychique dans un parcours de formation</p>	<p>33 Bordeaux 87 Limoges</p>	<p>juillet novembre</p>
<p>Accompagner des personnes en situation de handicap intellectuel dans un parcours de formation</p>	<p>86 Poitiers</p>	<p>septembre</p>

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par :